



# CONSEILLER[ÈRE] EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

CONCOURS 2022-27

Date : 15/03/2022

## Faire carrière dans un milieu d'exception

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est une université francophone humaine, créative et audacieuse démontrant depuis près de 40 ans un incroyable dynamisme en enseignement, en recherche et en création. En forte croissance, l'UQAT représente un milieu de travail de choix conjuguant accessibilité, inclusion et excellence.

Milieu humain, dynamique et travail collaboratif

Vie active et développement professionnel

Possibilité d'aménagement d'horaire et télétravail

Congés payés généreux et flexibles

Assurances collectives et régime de retraite

## POUR POSTULER

Toute candidature sera traitée de manière confidentielle.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **lettre de motivation accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que d'une copie de diplôme et, sur une base volontaire, du [Formulaire d'accès à l'égalité en emploi](#)**, en spécifiant le numéro du concours, avant midi, le 4 avril 2022 à :

Lucie Poulin, CRHA  
Directrice des ressources humaines  
Courriel : [ress.humaines@uqat.ca](mailto:ress.humaines@uqat.ca)

## SUIVEZ-NOUS

[uqat.ca/faire-carriere/](http://uqat.ca/faire-carriere/)  
[facebook.com/RecrutementUQAT](https://facebook.com/RecrutementUQAT)

Le Service des ressources humaines conjugue ses efforts pour offrir les meilleurs services à la communauté dans les domaines de la gestion des ressources humaines, des relations de travail, de la rémunération globale, de la formation, de la santé et la sécurité.

## Votre rôle

Agir à titre de généraliste en ressources humaines. Exercer un rôle conseil auprès des gestionnaires et des membres du personnel. Participer à la réalisation et à l'optimisation des programmes et processus des ressources humaines.

## Vos responsabilités

- Conseiller et supporter les gestionnaires notamment pour l'interprétation et l'application des conventions collectives, des différentes lois, des politiques et des procédures de gestion du personnel;
- Participer à la planification de la main-d'œuvre et accompagner des processus d'analyse de l'organisation du travail dans les équipes;
- Coordonner et accompagner des processus de dotation en collaboration avec les gestionnaires;
- Collaborer avec les représentants syndicaux et participer aux travaux préalables aux négociations des conventions collectives;
- Participer à la réalisation de divers travaux ou projets relevant du Service des ressources humaines notamment : les programmes de maintien d'équité salariale, le programme d'accès à l'égalité en emploi, l'obligation de civilité en milieu de travail, l'immigration, le processus d'appréciation de la performance, la politique de santé globale, etc.;
- Assurer une vigie sur les meilleures pratiques de gestion des ressources humaines, formuler des recommandations visant l'optimisation des processus, outils et programmes existants, et en assurer la mise à jour et l'application.

## Votre profil

- Diplôme universitaire terminal de 1<sup>er</sup> cycle en gestion des ressources humaines, en relations industrielles, en administration ou dans un autre domaine jugé pertinent;
- Cinq années d'expérience pertinente à la fonction;
- Être membre de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés ou être disposé à le devenir;
- Avoir travaillé dans un environnement syndiqué sera considéré comme un atout;
- Maîtriser les outils de la suite Office et les utiliser de façon créative et efficiente.

Statut	Traitement	Lieu de travail	Entrée en fonction
<ul style="list-style-type: none"><li>• Poste régulier</li><li>• 35 h / semaine</li></ul>	Entre 63 162 \$ et 95 547 \$ annuellement selon l'expérience	Rouyn-Noranda	Mai 2022

## Particularité

L'UQAT valorise l'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) et, reconnaissant son rôle d'agent de changement, veille à garantir un milieu de vie inclusif pour tous et toutes. Ainsi, l'UQAT encourage les Autochtones, les femmes, les membres d'une minorité visible ou ethnique ainsi que les personnes en situation de handicap à présenter leur candidature, et ce, conformément au programme d'accès à l'égalité à l'emploi auquel elle souscrit.